



LA UNE

Un nouveau défi après le passage de Sarkozy aux Antilles Par

Après la visite de Nicolas Sarkozy en Guadeloupe et Martinique, **Philippe Pierre-Charles, porte-parole du Collectif du 5 février** (à l'origine de la grève en février et mars en Martinique), fustige un président qui, quand «*il parle de «consulter la population», n'envisage pas une seconde que ce soit le peuple à travers une assemblée constituante librement élue qui ait le pouvoir de rédiger la question soumise à consultation !*» Nous publions sa tribune.

Illusionniste de grand talent, chef d'Etat... et metteur en scène, Nicolas Sarkozy aura-t-il convaincu au delà des crédules professionnels ? En tous cas, il a tout déployé pour orner de roses toutes fraîches les chaînes du capitalisme colonial qui continuent de tenir les peuples des dernières colonies de la France.

Confronté à un mouvement populaire sans précédent en Guadeloupe et Martinique, il est allé au bout de ce qu'il peut promettre sans toucher au noyau dur du système dominant.

Pour clamer «notre histoire est commune, nos sangs sont mêlés» (citation de mémoire d'une phrase qui fait mouche malgré ses approximations tendancieuses), il a habilement choisi l'occasion de l'hommage officiel enfin rendu par la France qu'il représente, aux premiers résistants antillais contre Robert, Sorin, Pétain et Hitler, c'est à dire, les «dissidents».

Au passage, il a quelque peu sollicité la vérité historique en mettant au compte exclusif du patriotisme pro-français le soulèvement martiniquais contre un régime odieux illustré ici par la domination tri-séculaire d'une caste raciste, les Békés, domination qui atteignait à l'occasion, sa véritable apogée. Pour réaliser cette simplification historique abusive, il devait forcément passer sous silence le nom de quelques dissidents célèbres, comme Fanon, Manville, Mauzole...

Toujours est il qu'à l'endroit même où un préfet très «républicain» avait coupé le micro à un «dissident» exigeant reconnaissance ? au fait nous n'avons pas été si nombreux à crier notre indignation à l'époque ! ? il a arraché des larmes aux survivants en dénonçant sans ambages l'injustice de l'oubli .

Pour évoquer les problèmes du présent, il a mis en scène une séance solennelle des états généraux qui ne sont après tout, que l'arrière-train bureaucratique et manipulé du grand mouvement social du premier trimestre 2009 ! C'est dans ce cadre qu'il a promis que la lumière serait faite sur le scandale des prix aux colonies, et que l'Etat lui-même veillerait au grain. C'est dans ce cadre qu'il a indiqué qu'un terme serait mis au racisme institutionnel symbolisé par une haute administration et une «élite» blanches dans un pays de Noirs (un réel camouflet pour tous ceux qui s'étranglent d'indignation quand c'est nous qui dénonçons cela). C'est toujours dans ce cadre qu'il a laissé entendre que de nouvelles liber-

tés seraient accordées aux élu-e-s en matière de relations avec la Caraïbe.

Et, pour livrer un avant-goût des mesures qu'il a déjà prises «pour nous», l'homme du discours (raciste) de Dakar n'a pas craint de se déguiser en grand admirateur de l'homme du «Discours (anti-raciste) sur le colonialisme» !

En somme avec ces trois moments nous avons eu droit à trois exercices d'hommage du vice à la vertu ! C'est un signe des temps plutôt réconfortant que pour avoir l'oreille des colonisés, le pouvoir soit obligé de rompre, pour le moment en paroles et dans certaines limites, avec la longue tradition de mépris qui a formé la trame des rapports entre la France et ses colonies.

D'où un Nicolas Sarkozy reconnaissant les outrages du passé, brocardant le «statu quo» ? jadis toujours présenté comme notre seule garantie de bonheur et de civilisation ? vilipendant sans ménagement le mensonge obstiné de ses valets qui passent leur temps à diaboliser toute idée de changement de statut ! Un Nicolas Sarkozy condamnant cette politique de manipulation des peurs irraisonnées comme une atteinte à la démocratie ! (pourquoi diable, aucune caméra n'a-t-elle à ce moment précis, balayé en gros plans certains visages bien connus ?).

Et puis toujours sous le même registre, voici l'homme qui a créé un ministère associant outrageusement dans son intitulé même, les mots immigration et défense de l'«identité» française, cote à cote avec le premier occupant de ce ministère, qui se met tout de go à faire, sous l'image de Césaire et en face de Pierre Alikier, l'éloge d'une République accueillant «l'identité forte» (sic) des Antilles !

Il ne restait finalement à cet expert en paroles agréables pour tous qu'à reconnaître le droit des peuples martiniquais, guadeloupéen... comme tous les peuples du monde à l'autodétermination c'est à dire à l'indépendance, si ils le désirent. Proclamer ce droit démocratique, sans évidemment prétendre choisir à notre place, c'était le Rubicon infranchissable pour tout bon représentant de la bourgeoisie française mis à la tête de l'Etat. Les vellétés démocratiques ont des limites et même quand il parle de «consulter la population», Nicolas Sarkozy n'envisage pas une seconde que ce soit le peuple à travers une assemblée constituante librement élue qui ait le pouvoir, même de façon négociée et donc partagée, de rédiger la question ou les questions soumise(s) à consultation !

Le bon peuple en est alors réduit aux supputations sur les intentions du prince. Va-t-on lui demander de choisir entre statu quo et changement ? Entre 73 et 74 ? Entre articles de constitution et mise en place immédiate d'une Assemblée unique sans article en attendant mieux ? Seul le «démocrate» Sarkozy a les clefs, et il n'acceptera de les montrer qu'aux élus, pour décider lui-même,



en tout état de cause. C'est toujours la méthode des états généraux : causez, causez, causez mais in fine ? pour parler comme quelqu'un ? c'est moi qui décide.

C'est bien pour cela que le mouvement populaire est confronté à un défi nouveau : celui de reprendre une parole qu'on ne lui donne pas mais qu'il a déjà su prendre sans l'invitation de quiconque. Il s'agit maintenant de la prendre pour dépasser hardiment la phase absolument légitime de la seule accumulation de revendications sociales, économiques, environnementales, culturelles, démocratiques pour intégrer ces justes exigences dans un projet politico-social global comprenant des alternatives concrètes à l'enlèvement et aux misères actuelles.

Contrairement aux envolées de Sarkozy ? habile pour partager la condamnation de l'ampleur du chômage, et très significativement silencieux sur le nécessaire plan à mettre en œuvre pour faire mieux ici contre le chômage que ce qu'il fait en France même sur le sujet ! ? le projet que nous avons à forger ne pourra pas faire l'économie d'incursions sérieuses dans l'ordre économique capitaliste qui est responsable de la faillite actuelle. Pour cette raison incontournable, un tel projet doit être forgé dans la foulée de nos luttes, débattu dans les profondeurs du mouvement populaire sans tutelle de quiconque, sans soumission mutilante à aucun intérêt privé, qu'il soit économique, institutionnel ou carriériste. De cette façon nous éviterons d'être les victimes bernées des habiletés new-look du pouvoir sarkozien.

Ne perdons pas de vue une seule seconde, qu'aucun aggiornamento du discours colonial n'aurait vu le jour dans les hautes sphères, sans la lutte acharnée des travailleurs/ses, des militant/e/s et du peuple contre la profitation, le mépris, le larbinisme.

Le nouveau style sarkozien est aussi un fruit déformé de la victoire de février/mars. Aucun critiqueur ne saurait sérieusement le nier.

Le défi idéologique et programmatique dont nous parlons, le Collectif du 5 Février a la légitimité et la capacité de l'initier en s'ouvrant encore à toutes les forces qui n'acceptent pas de se contenter de survivre dans les niches que l'on veut bien nous laisser. Il pourrait le faire d'ailleurs en dialogue fructueux avec le LKP qui vient de se définir comme un « mouvement populaire anticolonialiste et anticapitaliste ».

Les états généraux s'achèvent en eau de boudin. La cérémonie finale préfabriquée n'est qu'une illustration de la manipulation qui était déjà inscrite dans sa conception même. Nul ne pouvait rêver de les voir se transformer, à l'image de ceux de 1789 dont ils ont usurpé le nom, en Assemblée nationale constituante !

L'heure a sonné pour une Convention Populaire Martiniquaise. Sans avoir la prétention de se prendre pour la glorieuse Convention qui a proclamé la première abolition, la nôtre pourra s'inspirer de son audace en jetant un pont entre les justes revendications des masses laborieuses et leur droit inaliénable à l'initiative historique. **Philippe Pierre-Charles (GRS)** n/c n/c n/c n/c n/c n/c n/c n/c

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Directrice général : Marie-Hélène Smiéjan

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007. Capital social : 1 958 930 €. Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : en cours.

Conseil de direction : François Bonnet, Jean-Louis Bouchard, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa ; Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 80 ou 01 90

Propriétaire, éditeur et prestataire des services proposés

sur ce site web : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 1 958 930 euros, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.